

des grandes villes de l'Europe consacrent à ces deux objets des millions, annuellement.

A Québec, le soin des malades pauvres catholiques, de même que l'éducation de la jeunesse, retombe presque entièrement sur nos corporations religieuses ; la somme totale qu'elles dépensent pour ces deux objets atteint le chiffre énorme de près de \$136,000 annuellement. C'est-à-dire que nos corporations religieuses débarrassent complètement le gouvernement et la municipalité de cette besogne ennuyeuse et de cette dépense énorme, au moyen de leurs revenus.

Supposons, un instant, que, pour une raison ou pour une autre, nos corporations religieuses viennent à disparaître : à qui incombera la tâche de pourvoir aux frais de l'éducation publique et aux dépenses que réclame le soin des malades, des invalides et des orphelins ? Au gouvernement provincial et à la municipalité de Québec, évidemment.

D'où provient ce montant énorme de \$136,000, dépensé annuellement par nos corporations religieuses ?

Ce montant est prélevé à l'île Jésus, située à 60 lieues de Québec, à la côte de Beaupré, à l'île aux Oies, à Saint-Joachim, à la Canardière, etc. ; il provient de la pension des élèves, dont une grande partie est originaire de la campagne. Le revenu total des propriétés et des biens que possèdent nos corporations religieuses dans cette ville, ne s'élève qu'à un chiffre insignifiant. C'est donc une somme ronde de \$136,000 que ces corporations religieuses versent annuellement dans la circulation ; et ce montant provient en grande partie du dehors.

Que ces corporations religieuses disparaissent, qu'elles aillent se fixer ailleurs, il est évident que, *pécuniairement parlant*, ce sera une immense perte pour la cité. Car \$136,000 lancées dans la circulation, par les temps de gêne que nous traversons, ce n'est pas une bagatelle !

Chose bien singulière ! les rôles, ici, sont complètement intervertis.

Pendant qu'ailleurs, on voit les gouvernements et les municipalités venir au secours des institutions de charité et d'enseignement, ici, ce sont ces mêmes institutions qui viennent au secours du gouvernement et des municipalités, non-seulement